



Droit de retractation après achat sur un marché suite tombola pub

Par **anso84**, le **18/07/2011** à **08:11**

Bonjour,

sur un marché ,suite à un démarchage pour tombola publicitaire,j'ai fini par acheter un lot literie et cuisine pour 1800 euros payé en 4 cheques sur la facture au verso il n'y a pas les conditions de vente (comme ecrit en petit en bas sur le recto),ni de bordereau de retractation.

je m'explique:

distribution de ticket sur le marché pour retirer des lots puis rabattage vers le stand en retrait sous un chapiteau,on a bien eu des petits cadeaux publicitaires puis debut de la tombola puis presentation de ce que eux vendaient et finalement l'hotesse qui nous demande si une belle offre promotionnelle arrivait dans notre boite aux lettres on l'accepterait,on a dit oui sans penser que l'offre passerait du conditionnel au present et on s'est retrouvé en train de remplir la facture,remettre les 4 cheques et repartir avec nos "biens et cadeaux"

sans s'en rendre compte on y est resté 2h30!!!

ai-je le droit aujourd'hui 2j après de refuser cette vente,même si rien n'est stipulé sur le contrat?

je sais que j'étais sur un marché mais le systeme publicitaire ne me donne t-il pas droit à avoir un délai de 7 jours de reflexion

?

merci

Par **Chocaly**, le **21/07/2011** à **15:44**

Bonjour,

Je suis moi-même victime du même type d'arnaque et je ne sais pas quoi faire. Sur un marché, deux personnes proposent des montres "gratuites" mais seulement aux personnes de bonne foi, qui feraient après de la publicité pour cette marque. Après deux bonnes heures, il reste sept personnes "élues" qui signent un chèque ou se font débiter leurs cartes bleues pour la somme "modique" de 280€. Après avoir prétendu que la marque qu'ils proposaient étaient des montres de luxe.

Auriez-vous une solution? commissariat/banque ...?

Merci d'avance

Par **pat76**, le **21/07/2011** à **17:27**

Bonjour

Le démarchage pour la tombola publicitaire a eu lieu chez vous ou sur le marché?

Par **Chocaly**, le **21/07/2011** à **18:29**

sur le marché, d'autres personnes ont été arnaquées, des personnes âgées également (pour ma part)

Par **pat76**, le **21/07/2011** à **19:38**

Bonsoir

Vous avez eu une facture? Vous connaissez la référence de la société?